



HAL
open science

Du délire et de ses effets sur la représentation de la parole intérieure.

Gabriel Bergounioux

► **To cite this version:**

Gabriel Bergounioux. Du délire et de ses effets sur la représentation de la parole intérieure.: Une étude de cas sur la constitution de la psychiatrie en France au XIXe. Stéphanie Smadja & Françoise Dubor. Pratiques monologiques, Hermann, 2022. hal-03873804

HAL Id: hal-03873804

<https://hal.science/hal-03873804>

Submitted on 27 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Du délire et de ses effets sur la représentation de la parole intérieure

Une étude de cas sur la constitution de la psychiatrie en France au XIX^e

Gabriel Bergounioux
Université d'Orléans / LLL

La traduction française des conférences d'André Martinet (1969), publiées sous le titre *Langue et fonction*, affirmait en quatrième de couverture : « Le langage est l'instrument par excellence qui permet aux hommes de communiquer ». Et, de fait, le linguiste n'a su construire ses objets qu'à partir de ce que les échanges entre locuteurs rendaient accessible à son observation, avant de déduire quel système en serait au principe. Cette opposition, que Saussure catégorise sous les deux espèces de la *langue* et de la *parole*, est indifférente à la forme matérielle de la production, qu'elle soit écrite – comme les données auxquelles il a recours dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) – ou orale, comme Boas et Sapir en sollicitent la réalisation auprès de leurs informateurs.

Donner la priorité aux usages revient, sinon à soustraire, du moins à oblitérer la part des activités verbales dont l'accomplissement s'exerce en dehors de la communication. Il en va ainsi des différentes modalités des conduites monogales, qu'elles soient endophasiques (la « parole intérieure »), proférées solitairement à haute voix (le « monologue ») ou prononcées en présence d'un (ou plusieurs) interlocuteur(s) qui ne sont pas les destinataires du propos, comme dans l'exemple, chez Piaget (1923), du « langage égocentrique de l'enfant ».

Alors que sa propre parole est ce que, par nécessité même, tout auditeur entend le plus au cours de son existence, le linguiste, sans le dire, sans le savoir, l'élimine d'emblée de son champ d'analyse (Bergounioux 2001). Dès lors, une réflexion sur la première des manifestations linguistiques ne pouvait apparaître qu'à partir d'interrogations survenues dans des disciplines situées en dehors du champ d'investigation des sciences du langage (Bergounioux 2010). Faute de savoir comment compiler un corpus selon les techniques habituelles, par collation de textes ou par enquêtes auprès des locuteurs, les linguistes ont ignoré l'activité endophasique, quittes à en user a posteriori, de façon maîtrisée, à titre d'épreuve dans la vérification des connaissances lexicales (Meillet 1926) ou pour le jugement de grammaticalité (Chomsky 1957), c'est-à-dire pour évaluer des mécanismes qui se situent en retrait par rapport aux manifestations de la subjectivité.

Après une récapitulation de ce que seraient potentiellement les ressources pour une analyse linguistique du fait endophasique d'un point de vue linguistique, on se propose d'étudier l'un des cas de figure les plus singuliers, celui du délire. Son heuristique a été soulignée par les travaux de S. Freud, de G. Canguilhem et de M. Foucault entre autres. On aimerait montrer comment le délire, et plus particulièrement, dans une formulation qui vaut oxymore, à l'intérieur de la classe des délires d'interprétation, la « folie raisonnante », a livré des matériaux qui remettaient en cause les hypothèses de la psychologie académique (une branche de la philosophie au XIX^e siècle) mais aussi de la sémantique. Celle-ci, contemporaine des remaniements nosographiques de la clinique psychiatrique, devait postuler, derrière toute interprétation du langage, l'existence d'un sens commun fondé en raison et inscrit dans la langue. « Le langage éducateur du genre humain » est le titre que donne Bréal au dernier chapitre de son *Essai de sémantique* (1897) ; la parole en demeure absente.

1. Les matériaux de l'endophasie

A sa façon, la difficulté que soulève l'endophasie pour un traitement en linguistique paraît être de la responsabilité du linguiste, de ses présupposés comme de sa méthode. Le réel, fût-il mental, ne saurait avoir tort. Aussi importe-t-il de comprendre avant tout comment la parole intérieure a pu être éliminée, sans dommage apparent, en lien avec une attirance et une défiance à l'égard de la psychologie (Carroy & al. 2006). Le programme fixé par Saussure sera suivi avec rigueur par A. Meillet : la langue doit être appréhendée comme un fait social à partir du « circuit de la parole », c'est-à-dire en tant qu'elle est une relation entre deux personnes et non le reflet des pensées d'une seule.

1.1 La forclusion de l'endophasie

Dans la configuration qui est devenue la sienne aujourd'hui, la linguistique a opéré une rupture en deux temps afin de se démarquer des savoirs sur le langage qui l'ont précédée, d'abord de ses affinités avec les belles-lettres – dont l'achèvement s'accomplit par l'établissement des règles de reconstruction et l'application des « lois aveugles de la phonétique » –, puis avec l'histoire en postulant la légitimité d'une linguistique synchronique.

1.1.1 La rupture avec la philologie : le comparatisme

Le comparatisme avait pris ses distances avec les textes et l'écriture d'un côté (qui sont du ressort de la philologie et de la poétique) et avec la logique de l'autre (qui, dans la continuité aristotélicienne, est liée à la grammaire et à la rhétorique) en déterminant la parenté des langues indo-européennes. La critique s'exerçait au moyen d'un rapprochement des formes sonores, reconstituées en fonction du témoignage laissé par les transcriptions, dans des perspectives diachronique (la grammaire historique) et génétique (la grammaire comparée) qui conjecturaient une proto-langue. Les langues mortes, dont les témoignages sont par définition les plus anciens, et les plus archaïques de celles-ci qui paraissaient les plus proches de l'*Ursprache*, privilégiaient les sources scripturales.

1.1.2 La rupture avec l'histoire : les structuralismes

Les structuralismes se déterminent de la fin du XIX^e au milieu du siècle suivant, ont en commun de concevoir les oppositions comme internes (à l'intérieur d'une même langue et non entre plusieurs langues) et statiques tout en reconduisant, partiellement, mais selon d'autres attendus, les mêmes principes d'éviction de l'oral qui, pour être devenu la source d'information, ne constituait pas pour autant l'état de langue à caractériser. L'opposition *langue/parole* recouvre en partie celle instituée entre *phonétique* et *phonologie* dans le structuralisme russe (de Baudouin de Courtenay à Troubetzkoy et Jakobson) et, quoique de façon moins lisible, celle qui s'esquisse dans le décalage entre le système et les données qui le documentent dans la variante américaine du structuralisme (Benveniste 1966).

A cet égard, l'approche behaviouriste de L. Bloomfield (1933) qui, dans l'activité de langage, retient seulement les différences observables entre l'*input* et l'*output* (cf. la scénographie entre Jack et Jill au début de son livre) est particulièrement radicale. Ce qui intervient entre S (*stimulus*) et R (*réaction* ou *réponse*) est assigné à une « boîte noire » à laquelle le seul accès possible est une inférence établie par un calcul des différences entre le signal d'entrée et le signal de sortie.

En dépit d'approches antagoniques, de l'algèbrisme saussurien à la psychologie bloomfieldienne et aux enquêtes de Boas, les écoles structuralistes ont forclos la question de

la parole intérieure même si elles ont manifesté un intérêt renouvelé pour les réalisations orales de la langue au présent. En Europe, le système l'emportait sur la disparité des productions verbales, la *langue* évinçant la *parole*. En Amérique, l'absence de corpus constituait un obstacle à toute possibilité de description.

1.2 Quels corpus pour l'endophasie ?

Dès lors que ceux qui se consacraient à l'étude scientifique des langues et du langage avaient écarté l'endophasie au moment de définir leur objet, quelles ouvertures pouvaient être ménagées vers la reconnaissance d'un phénomène qui aura contribué de façon centrale à circonscrire la définition actuelle de la conscience (et de l'inconscient) ?

1.2.1 L'autoacousie

L'auto-observation est la reconnaissance la plus évidente et la plus immédiate. Inscrite dans une filiation occidentale de l'introspection (Saint-Augustin, Montaigne, Pascal, Rousseau, Stendhal) où convergent philosophie et littérature, en un siècle positiviste où se séparent ces deux usages réfléchis de la langue, elle doit infléchir ses perspectives pour relever le défi de l'expérimentalisme, en France avec Victor Egger (1881), en Angleterre avec Francis Galton (1879). Les limites de l'exercice auraient suffi à en discréditer les enseignements. Dès lors que les faits ne se prêtent ni à la répétition, ni à l'enregistrement, ni à la confrontation des observations, ils se dérobent à la condition première de toute science : l'objectivation. Pire encore, au centre du paradoxe des sciences sociales, parce qu'elle modifie l'observation, l'auto-observation s'invaliderait d'elle-même. Pour que ce discours fasse l'objet d'un savoir, celui de la psychanalyse ancré dans la *talking cure*, il faudra les arcanes d'une énonciation monologique en présence d'un auditeur silencieux qui sait comment contourner les dérobades du lapsus et les résistances.

1.2.2 La littérature

Les formes travaillées par la poésie lyrique à partir du romantisme afin de restituer par mimétisme les conduites verbales endophasiques ont été stylisées pour la première fois dans le récit d'E. Dujardin, *Les lauriers sont coupés* (1888) dont la gloire doit beaucoup à la référence qu'y a prise Joyce jusqu'à en faire un des registres obligés des littératures actuelles. Comme transposition écrite d'une parole non vocalisée, c'est un équivalent prosaïque (quoique sans intrigue), à l'orée du XX^e siècle, de ce qu'avaient été la plainte élégiaque de Lamartine et de ses épigones et, encore avant, le monologue du théâtre classique.

1.2.3 Les monologues non littéraires

Plusieurs types de résurgence du flux verbal mental émergent en lien avec une absence de contrôle du locuteur sur le dévidement de son propos, que la maîtrise soit à venir, comme dans le monologue enfantin, ou qu'elle ait été perdue, comme dans les proférations résiduelles de l'aphasique (Ombredane 1951). Dans d'autres cas, il y a confrontation aux témoignages sporadiques d'une désorganisation provoquée par un état d'hyperactivité – colère, pulsion affective – ou une intoxication (alcool, stupéfiant...), ou une perte de vigilance (somniaquie – *Traumsprache* de Kraepelin (1906) –, hypnagogie et hypnopompie) ou encore sous l'effet d'un excès de fièvre (hyperthermie). Ces situations transitoires et qui se résorbent quand leur causalité (l'âge, le sommeil, la drogue, l'irritation, la fièvre) n'est plus opératoire se distinguent par le crédit qu'on accorde à leur sincérité : maximale dans la colère qui exhiberait ce qui aurait dû rester tacite, encore présente dans l'intoxication (*in vino veritas*), elle est moins fiable dans la fièvre et longtemps presque nulle dans le sommeil (Freud 1900).

1.2.4 Le délire dans la pathologie mentale

S'il peut être provisoire ou intermittent et ressembler à certaines formes répertoriées au point précédent, le délire, en tant que manifestation de la folie, a été l'objet d'une appréhension différenciée, de l'exclusion radicale (Foucault 1961) à une attention clinique croissante, de Pinel (1800) à Lacan (1981), jusqu'à devenir un élément crucial de la nosographie. Intégré au diagnostic thérapeutique, il retient moins l'attention par ses particularités linguistiques que pour les indices qu'il livrerait sur la confusion mentale et sa genèse.

Puisque le discours délirant partage avec le discours ordinaire phonèmes et morphosyntaxe, son idiosyncrasie paraissait se restreindre à la sémantique, à des propos qui n'auraient pas le « sens commun ». Pourtant, quelques particularités ont été relevées très tôt pour en spécifier les variétés :

- les qualités de l'expression (rapidité ou lenteur du débit, accentuation de la prosodie),
- la prolifération de néologismes ou la réduction de la phraséologie,
- la multiplication de combinaisons syntagmatiques improbables,
- des marques énonciatives inappropriées et des contextes pragmatiques inadéquats,
- la surreprésentation de constructions atypiques (phrases averbales, asyndètes)...

2. Cartographie des délires

Le délire ne représente une condition ni nécessaire ni suffisante des atteintes non organiques du psychisme. L'hystérie ou l'autisme ne se redoublent pas d'un discours insensé puisque ce serait plutôt, dans ces troubles, le corps qui parle ou le silence qui prévaut. Pour le clinicien, le délire est justiciable d'une analyse qui en fait l'un des symptômes de sa nosographie, celui d'une verbalisation ayant sa logique propre, adjacente au réel et à l'échange social. Quant aux principes de la distorsion, ils varieraient en fonction du type de délire et, dans leur forme même, les productions orales des névrotiques et des psychotiques ont été prises en compte par la sémiologie, traitées comme des symptômes par le Rorschach et le TAT (*Thematic Apperception Test*). A côté des schémas de communication pathologiques utilisant d'autres canaux – l'*acting out* névrotique par exemple –, le délire, parce qu'il participe de l'échange verbal, implique une élaboration supplémentaire dans l'explicitation des représentations.

2.1 Hallucinations et automatismes

L'étude du délire a supposé la dissociation de la *verbalisation* et de l'*hallucination*, distinguée de l'*illusion* par Esquirol (1838). L'hallucination verbale, appréhendée comme l'introjection d'un phénomène extériorisé, proviendrait soit d'un dérèglement des mécanismes de la raison, soit de la verbalisation de perceptions erronées.

Concernant le délire, conçu comme une réjection centrifuge de la parole intérieure, là aussi, deux conceptions se sont opposées, l'une continuiste, l'autre dissociative. Ou bien il y aurait l'exagération et la persévération de processus qui se rencontrent à l'identique en dehors de toute pathologie, sous certaines conditions de fatigue, de stress ou d'intoxication, comme dans la psychose maniaco-dépressive (PMD) ; ou bien on serait en présence d'un fonctionnement mental disjoint, autonome, qui définirait les principes de son propre fonctionnement. L'étiologie résulterait d'un processus dégénératif selon Morel (1852-1853), ou de la suspension d'inhibition des comportements automatiques chez Baillarger (1890) et Jackson (1958) (cf. Alajouanine (1960)). L'exemple privilégié est dans tous les cas la schizophrénie.

Il y a, comme on le sait, pour nos facultés, deux états très différents. Dans le premier, nous les dirigeons vers un but déterminé ; après avoir fait naître telle ou telle idée, nous la gardons plus ou moins longtemps, puis bientôt nous la délaissons pour en provoquer d'autres d'un ordre différent. C'est l'exercice actif de l'intelligence. Mais, chose curieuse, dès que cet exercice actif et volontaire cesse, nos facultés abandonnées à elles-mêmes ne restent pas dans le repos. Nos idées continuent à former des associations souvent bizarres, auxquelles nous assistons en quelque sorte en simples spectateurs. C'est l'exercice involontaire des facultés, l'automatisme de l'intelligence. Si je rappelle ces faits, c'est que la parole est si étroitement liée par l'habitude à l'exercice de la pensée qu'elle fait souvent partie « de ces capacités de notre nature qui marchent d'elles-mêmes quand nous cessons d'en prendre la direction. » On parle souvent tout haut dans les rêves ; on parle encore sans en avoir conscience quand on est sous l'influence d'une très vive préoccupation. Tout le monde sait qu'on rencontre dans les rues des gens qui parlent seuls et même gesticulent sans s'en apercevoir. Il existe donc, pour la parole, à côté de l'incitation motrice volontaire, l'incitation motrice involontaire ou spontanée. (Baillarger, 1865, cité dans Hécaen & Dubois 1969 : 179-180)

2.2 Le délire et les fonctions du langage

Schématiquement, il a été fait l'hypothèse que l'origine des troubles du langage serait assignable à trois phases de la production des énoncés :

- la *cognition*, i.e. la façon dont les représentations sont construites, répertoriées et organisées en système, structurant l'activité mentale et guidant le raisonnement ;
- la *communication* comme régulation des échanges sociaux, la capacité à contenir ses émotions et à appréhender conventionnellement la relation à autrui ;
- la *verbalisation* qui, malgré la maîtrise des états mentaux et une évaluation appropriée des liens interindividuels, serait déficiente pour en restituer la pertinence dans une langue donnée. Cette tripartition sous-tend, dans les nosographies cliniques, l'essentiel des polémiques soulevées par la tentative d'imposition de la nomenclature du DSM (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*).

En se restreignant aux psychoses (ce qui élimine les hystéries, les névroses d'angoisse, les phobies...), on peut dresser une topographie des maladies mentales fondée sur le délire qui distinguerait quatre cantons :

- l'autisme : pas de délire (pas d'échange verbal, refus de l'interaction),
- la PMD : alternance de délires par une hypertrophie de conduites verbales ordinaires,
- la schizophrénie (Wolfson 1970) dans laquelle le délire résulte d'une division (*Spaltung*) de la personnalité et la production d'au moins deux systèmes de référence identitaires simultanés, avec fréquemment une projection par hallucination auditive,
- la paranoïa où c'est à un autre, qu'il corresponde à une personne réelle (érotomanie) ou non (Schreber 1975), qu'est imputée la source du discours délirant.

Pour contenir l'observation en un lieu (la France) et un temps donnés, on dressera un rapide état des lieux des classements proposés pour les maladies mentales au cours du XIX^e siècle et jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale.

2.3 De la monomanie à la schizophrénie

On retient comme point de départ de la tradition française de l'aliénisme Philippe Pinel (1745-1826) qui établit la première classification systématique et raisonnée des maladies mentales (1800). Son disciple, Jean-Etienne Esquirol (1772-1840), définit en 1838 la catégorie de la *monomanie*, « lésion partielle de l'intelligence, des affections ou de la volonté », qu'il subdivise en *lypémanie*, délire partiel avec « passion triste et oppressive », et en *monomanie proprement dite*, délire partiel avec passion « excitante ou gaie ». Celle-ci

comprend la *monomanie intellectuelle* (lésion de l'intelligence), la *monomanie affective* (lésion de l'affectivité) et la *monomanie instinctive* (lésion de la volonté).

Les élèves d'Esquirol ont remanié son tableau en distinguant non plus les états affectifs du locuteur (tristesse vs gaîté) mais les objets dont son discours fait état. Dans « Cohésion anormale et fixité d'idées fausses se rapportant aux choses psychiques ou objets de la pensée » (1834), François Leuret (1797-1851) attribue aux *arrangeurs* le délire d'interprétation. Il en expose deux cas en 1840 où on « retrouve le symbolisme, les allusions par jeux de mots, les interprétations caractéristiques, l'absence d'hallucinations (...) » (Sérieux & Capgras, 1909 : 290).

Une synthèse, esquissée par Jean-Pierre Falret (1794-1870), est reprise par Benedict Augustin Morel (1809-1863), considéré comme l'initiateur de ce que la psychologie allemande, A. Pick (1851-1924) pour commencer, caractérisera sous le nom de *dementia praecox*, un concept imposé par E. Kraepelin (1856-1926) qui en assurera la notoriété avant que, sur une suggestion d'E. Bleuler (1857-1939), soit préféré le terme de *schizophrénie* (1911). Cette désignation ne prend pas en compte l'ensemble des cas cliniques, notamment les folies raisonnantes qui s'inscrivent dans un autre registre de la psychose, celui de la paranoïa.

3. Le délire dans la paranoïa

3.1 Vingt ans de débats (1892-1911)

3.1.1 La Psychose Maniaco-Dépressive (PMD) comme alternance (1907)

A propos de cas tangents à la paranoïa, Gaston Deny (1847-1923), après une monographie en collaboration sur « la démence précoce » (1903), publie en 1907, avec Paul Camus, *La psychose maniaque dépressive : les folies intermittentes*. De la PMD, les deux auteurs proposent cette définition : « C'est une psychose constitutionnelle, essentiellement héréditaire, caractérisée par la répétition, l'alternance, la juxtaposition ou la coexistence d'états d'excitation et de dépression. »

3.1.2 La paranoïa ou les « folies raisonnantes » comme progression (1909)

Ernest-Charles Lasègue (1816-1883) a posé le diagnostic du « délire de persécution » en 1852 quand il dissocie la lypémanie d'Esquirol en « mélancolie » et « délire chronique » ou « délire de persécution ». Un élève de Jean-Martin Charcot (1825-1893), Valentin Magnan (1835-1916), prenant certaines distances avec B. A. Morel sur la question de la dégénérescence, met en évidence un développement par épisodes dont la progression est prédictible. Ses travaux, conduits en collaboration avec Paul Sérieux (1864-1947), trouvent leur accomplissement dans la synthèse sur les folies raisonnantes que celui-ci rédigera avec Joseph Capgras (1873-1950) en 1909. Est mis en avant le caractère systématique de la progression de la folie.

3.1.3 La Psychose Hallucinatoire Chronique (PHC) comme scalabilité (1911)

Jules Séglas (1856-1939) – collaborateur de Cotard (1840-1889), un élève de Lasègue et de Charcot – s'oppose à cette conception. Il défend l'idée d'une variation en degrés en distinguant le délire des persécutés-persécuteurs et le délire de persécution à interprétations délirantes simples (à présent la *paranoïa*). Cette partition est reprise par Gilbert Ballet (1853-1916), un autre élève de Charcot, qui, en 1892, établit une équivalence entre persécutés-persécuteurs et ce qu'il appelle les « aliénés raisonnants », les « fous lucides » ou, en combinant les trois diathèses du verbe, les « persécutés auto-accusateurs ». C'est en 1911

qu'il en sténographie l'existence, dans la nosographie, sous le nom de *Psychose Hallucinatoire Chronique* (PHC) que reprendront Clérambault et Lacan – celui-ci dans son doctorat de médecine (1932).

A partir de deux études psychiatriques, on entend montrer comment les théories du délire ont jeté un éclairage différent sur la théorie et la compréhension du langage.

3.2 Le délire avec hallucination

L'hallucination dont traite la pathologie est essentiellement verbale. Elle se présente comme une parole rivée aux manifestations extrêmes de l'amour et de la haine mais, tandis que dans certains états de l'érotomanie et de la paranoïa, le malade restreint son argumentation à la production d'une interprétation (délirante) du comportement d'autrui, il entreprend dans l'hallucination de fabriquer lui-même les preuves qui alimentent son délire. C'est la perspective dessinée par Lasègue. Les hallucinations sont généralement attribués à des personnes concrètes, même si elles ne sont pas toujours identifiées (à la différence des formes de paranoïa dans lesquelles entrent en jeu de préférence des entités psychiques : Dieu, revenants, abstractions diverses...), des individus qui profèrent des mots crus et non des néologismes, révélant une suspension des censures sociales plutôt qu'une invention fantasmagorique.

Voici une observation de Lasègue, extraite de l'article « Du délire de persécutions » (1852 / 1971) qui a fixé les cadres d'analyse et qui, au moins pour sa partie descriptive, rencontrerait l'aveu des médecins d'aujourd'hui.

III^e Observation. – D..., cinquante et un an, lingère. Intelligence faible, caractère mobile, loquacité. Cette femme est séparée de son mari, homme de mauvaise conduite ; elle vit avec son fils, dont le revenu suffit amplement à ses besoins. Depuis quinze jours on crie : Madame D... est une crapule, elle n'a pas de cheveux ; j'ai montré mes cheveux à la fenêtre, alors on a soutenu que j'avais assassiné ma belle-mère. J'ai été faire ma déclaration au commissaire de police ; à partir de ce moment la persécution a été organisée. Deux individus ont passé devant ma porte en disant : Nous allons mettre le feu à la chapelle ; ils désignaient par là mon ménage ; c'étaient des acolytes de cette femme ; elle aposte des polissons qui me poursuivent des mêmes injures ; les gens même auxquels je veux faire du bien sont gagnés et deviennent mes ennemis. (...) A en juger par l'accent de la femme qui me parle, je la crois de la campagne, car elle dit : pas de cheveux à la tête ; dans le jour, elle fait crier ; le soir, elle crie elle-même. Je ne l'ai jamais vue, je n'ai pas essayé de la regarder, je ne sais ni son nom ni où elle demeure. On veut me faire passer pour folle mais j'ai toute ma raison. (Lasègue, 1971 : 41)

Même si le mode de consignation ne facilite pas la reconstruction, on suit la genèse du délire, le rôle de l'insulte dans la dégradation du vécu, le réalisme social des comportements (l'origine paysanne de l'imprécatrice) et des procédures (la plainte au commissariat) et l'importance de la dénégation. L'hallucination correspond à une levée des inhibitions, des censures, à une expression du refoulement. Elle est proche, en matière de diagnostic, des PHC du fait de l'âge relativement tardif d'apparition (par opposition à l'hébéphrénie) et de la prédominance des femmes dans les cohortes de patientes.

VI^e Observation. – G..., soixante-sept ans, indigente. Animation assez prononcée ; le délire remonte à deux mois environ ; il a été presque dès le début ce qu'il est aujourd'hui. On l'a accusée d'avoir pris une paire de souliers ; elle a passé en jugement, mais elle a su qu'elle avait été acquittée (rien de vrai) ; ils se sont vengés en l'accusant d'avoir dérobé un foulard. Tout le monde s'est ameuté contre elle ; elle n'ose plus sortir, dans la crainte d'être insultée. La nuit, ils

crient sous sa fenêtre : à la corde ! et l'accablent d'injures sans qu'elle sache qui la persécute ni qu'elle ait cherché à les voir. Le jour, ils se taisent, tant que son mari est présent ; dès qu'elle est seule, les poursuites recommencent ; on frappe à sa porte, on crie, en passant sous l'escalier : Vieille s... ! vieille coquine ! Si elle se hasarde dans les rues, on la suit : les marchands crient leurs marchandises pour la narguer ; elle n'en est même pas délivrée à l'église. Il y a même de faux journaux où on parle d'elle. Quoiqu'on en ait prétendu, elle n'est pas folle, car un fou est un homme qui ne sait ce qu'il dit, et elle, elle répond juste quand on l'interroge. (*Ibid.* : 42-43)

D'un point de vue strictement linguistique, à s'en tenir à la construction des énoncés ou au choix du lexique, ces délires n'ont rien de particulièrement remarquable, pas même leur grossièreté. Les interdits de vocabulaire enfreints (Meillet 1906) ou la nécessité de fonder ses accusations sur un appareil de preuves (Boltanski & Thevenot 1991) sont des principes ancrés dans l'échange social. Si ce type de discours peut offrir un intérêt particulier à la réflexion du linguiste, c'est pour autant qu'il permet de mettre en évidence certaines modalités du fonctionnement endophasique.

3.3 Le délire d'interprétation

A la différence du délire avec hallucination, et en référence à l'acception spéciale de la fonction « poétique » définie par R. Jakobson (1963), on caractérisera un cas de figure où, même si l'agression reste imputée à l'autre, elle n'apparaît plus comme la levée de censures qui emprunteraient, pour se faire entendre, les voix créées par l'hallucination. Au lieu de l'agression d'une parole foraine blasphématoire, c'est le raisonnement qui conclut à la volonté de blesser mais dans une configuration où l'offense ne se déduit pas d'indices prélevés dans l'interaction et exploités tendancieusement. Dans le délire d'interprétation, l'accusation sourd de la structure même de la langue, des homonymies, des résonances du signifiant.

On prendra pour illustrer ce cas deux témoignages rapportés par Sérieux et Capgras (1909).

Son frère lui écrit : « nous désirons ta guérison ». Elle fait remarquer que le point terminal est d'une grosseur inusitée : il faut donc lire : « nous ne désirons *point* ta guérison ». » (p. 21)
« Une lettre de sa mère se termine par les mots : « Pour le *moment* » suivies de la formule « *Je t'embrasse* ». Ce qui donne : « Je mens » et signifie que sa mère a menti tout au long de la lettre. » (p. 24)

On relève la capacité à infléchir les principes de l'organisation syntaxique en jouant sur le déplacement (*point* et *je* n'apparaissent pas à l'endroit attendu dans la construction de la phrase), également la perte des fonctions métalinguistiques quand la ponctuation est lue comme une unité lexicale. Les principes de la *linéarité* et de l'*arbitraire* que Saussure posait comme les points de départ d'une étude scientifique du langage et des langues sont abolis. Par ailleurs, la question du reste dans « pour le moment je t'embrasse » n'est pas neutre ; soustraction faite de « mens » et « je », il subsiste « (pour) le mo-t t'embrasse ». Le délire se nourrit de la remotivation des signes, des fabrications de l'étymologie populaire poussées à leur paroxysme.

Autre observation empruntée par les deux auteurs à Florentin Pactet (1863-1955) :

« Cette tendance au symbolisme s'exagère parfois au point d'apparaître dans le langage et la conduite. Le sujet emploie alors des phrases à double sens, exprime sa pensée sous forme de calembours ou de rébus. Un persécuté, après avoir tiré un coup de revolver sur un individu, va placer devant la maison du blessé qu'il croyait mort, un « morceau » de « cerceau » pour indiquer par là : « Le mort était sot, c'est ainsi que je sers les sots » (Pactet). » (p. 28)

La synthèse en un seul mot (*cerceau, morceau*) d'un énoncé dont sont effacés les marques personnelles, les déterminants, la copule et le présentatif se fait par homophonie. La conversion référentielle des unités linguistiques en un objet concret (la chose pour les mots) aboutit à la négation des distinctions majeures qu'opère la langue entre le réel et le symbolique, entre le signifiant et le signifié, entre le lexique et la syntaxe.

D'autres exemples confirment le rôle que jouent la structure phonologique et la distribution morphosyntaxique dans la constitution de la conviction délirante :

Lui demande-t-on s'il y a du poisson dans la rivière de son pays, c'est pour insinuer qu'il est un « maquereau ». (p. 29)

Parle-t-on de *peau* ou de *gruyère* : sa femme est « une peau, une grue d'hier » (p. 33)

Enfin mon mari me disait que j'avais des « voix », et j'apprends qu'une infirmière est originaire de la *Savoie*. (p. 34)

Aux jeux paradigmatiques de la métonymie et de l'homonymie (en écho aux processus néologiques des argots devenus une thématique de recherche légitime en linguistique à la fin du XIX^e siècle) :

poisson > maquereau > souteneur,
peau > femme de mauvaise mœurs

s'opposent les coupes syntagmatiques où transparaissent d'autres significations, des mots sous les mots :

gruyère > grue hier,
Savoie > sa voix

ou, à l'inverse, des soudures :

Par exemple dans la phrase suivante d'une lettre de sa mère « tu n'aimes pas qu'on te parle du temps, *mais on* ne peut faire autrement. *Dans cette saison où on devrait sortir* sans crainte... » elle lit en groupant les mots soulignés : « Dans cette maison (de santé) où on devrait sortir ». (35-36)

où sont exploitées la paronymie (*maison/saison*) et une agglutination intégrant la liaison (*mais + on*).

Parlant de la lecture cryptographique, pas si éloignée des anagrammes saussuriennes, qu'il fait des textes, un malade en vient à les désigner comme des « hiéroglyphes intéressants ». Intéressant qui ? Le patient, bien sûr. Comme l'ont très tôt relevé les psychiatres, ces délires suivent un mode de raisonnement fondé sur les différentes potentialités de la langue. Voici un exemple où les ressources lexicales et l'orthographe ont cristallisé le délire :

Monsieur le Docteur,

Vous seriez fort aimable en voulant bien me prêter un dictionnaire. La construction des mots les plus usuels m'échappe... Ma correspondance, n'ayant point l'étendue de celle d'un homme d'Etat, est par conséquent plus restreinte, j'oublie parfois les règles de la grammaire, et, c'est odieux à dire, parfois celles de l'orthographe.

Je n'ai pas d'amour-propre en ces sortes de choses ; parfois il m'est arrivé des erreurs grammaticales monstrueuses, et sans que je m'en aperçoive. Je ne relis jamais, ou fort rarement, ce que j'écris, je me contente d'exposer ma pensée dans un dialecte accessible à tous – il y en a qui le trouvent bon, d'autres fort mauvais, j'en connais certains, ayant fort mauvais caractère, qui n'ont pas encore pu digérer mon style.

Hier j'ai été dans une indécision très grande au sujet du mot « asphyxiée » (je ne sais pas encore s'il est correct) ; j'étais très embarrassée pour placer mon x, elle me gênait ; pour trancher la

difficulté, je voulais ne pas en mettre, c'était un moyen de concilier ! Mais cette atteinte aux règles de l'Académie Française m'a fait réfléchir à la sévérité avec laquelle serait accueillie cette suppression et, à tout hasard, je l'ai placée n'importe où ! – Il faut que je m'ennuie bien pour vous écrire aussi longuement pour une chose aussi simple (...) » (p. 53-54)

Dans la formulation, c'est la langue elle-même qui vient occuper la fonction dévolue au surmoi. Le propos en énumère successivement les différents registres : le lexique (*dictionnaire*), la morphologie (*construction des mots*), la grammaire et l'orthographe avant de mentionner leur usage idiolectal (*dialecte*) et stylistique. Le *x*, si caractéristique de la dépersonnalisation (M. X) et de la signature des analphabètes, accède au rang de symbole dont la suppression menacerait de transformer *asphyxiée* en « à se fier » (avec diérèse). Cette affirmation d'un jeu avec les mots que les surréalistes revendiqueront au principe de la création littéraire (la pratique médicale d'A. Breton n'y est pas étrangère) se retrouvera dans le style de J. Lacan et contribuera à une refonte de l'écriture poétique chez H. Michaux et A. Artaud, entre autres.

Conclusion

A travers ces quelques exemples, avancés comme autant d'arguments au moment d'une discussion qui opposait les écoles médicales sur la nosographie clinique et la valeur séméiologique du délire, la psychiatrie française en cours de constitution rejoignait les interrogations sur le fonctionnement de la langue. Mais, tandis que Bréal, dans *l'Essai de sémantique* (1897), postulait la convergence progressive de l'esprit et de la langue, les « folies raisonnantes », par leur logique fondée en langue, apportaient d'avance un démenti à ses hypothèses. La question du sens en linguistique n'était pas si établie qu'il l'avait prétendu.

Aujourd'hui, le délire fragilise encore la nosographie médicale. Les dissensions restent insolubles entre les différents systèmes de classification (INSERM, OMS, DSM de l'APA), les attaques récurrentes de la psychanalyse, de l'antipsychiatrie et de la psychologie clinique et les interrogations formulées par la sociologie critique. Si l'observation des productions verbales de la folie a contribué, depuis le romantisme et de façon plus décisive à l'orée du XX^e siècle (Kafka et Faulkner en particulier) à une redéfinition des écritures contemporaines, il est paradoxal que la linguistique demeure dans la même stratégie d'évitement que celle adoptée à l'encontre de l'endophasie.

- Alajouanine, Th. (1960) « Baillarger and Jackson: the principle of Baillarger-Jackson in aphasia », *Journal of Neurology Neurosurgery and Psychiatry*, août 1960 : 191-193.
- Baillarger, J. (1890) *Recherches sur les maladies mentales*, Paris, Masson.
- Benveniste, E. (1966) « Tendances récentes en linguistique générale », *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 3-17 [publié en 1954 dans le *Journal de Psychologie*].
- Bergounioux, G. (2001) « Esquisse d'une histoire négative de l'endophasie » *Langue Française* 132 : 3-25.
- (2010) « Les deux sources de la théorie de l'endophasie », *Histoire Epistémologie Langage* XXXII, 2 : 9-22.
- Bloomfield, L. (1933) *Language*, New York, Henry Holt.
- Boltanski, L. & Thévenot L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bréal, M. (1897) *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
- Carroy, J., Ohayon, A. & Plas, R. (2006) *Histoire de la psychologie en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte.
- Chomsky, N. (1957) *Syntactic Structures*, La Haye, Mouton.
- Deny, G. & Camus, P. (1907) *La psychose maniaque dépressive : les folies intermittentes*, Paris, Baillière.
- Dujardin, E. (1888) *Les lauriers sont coupés*, Paris, Librairie de la Revue Indépendante.
- Egger, V. (1881) *La parole intérieure*, Paris, Germer-Baillière.
- Esquirol, J.-E. (1838) *Des maladies mentales considérées sous le rapport médical, hygiénique, et médico-légal*, Paris, Baillière.
- Foucault, M. (1961) *Folie et Déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon.
- Freud, S. (1900) *Die Traumdeutung*, Leipzig – Vienne, Franz Deuticke.
- Galton, F. (1879) « Faits psychométriques », *Philosophie positive* 23 : 39-50.
- Hécaen, H. & Dubois, J. (1969) *La Naissance de la neuropsychologie du langage (1825-1865)*, Paris, Flammarion.
- Jackson J. H. (1958) *Selected Writings*, New York, Basic Books.
- Jakobson, R. (1963) *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Kraepelin, E. (1906) *Über Sprachstörungen im Traume*, Leipzig, Engelmann.
- Lacan, J. (1932) *Présentation du cas Aimée. De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Paris, Le François.
- (1981) *Les Psychoses*, Paris, Seuil.
- Leuret, F. (1834) *Fragmens psychologiques sur la folie*, Paris, Crochard.
- (1840) *Du traitement moral de la folie*, Paris, Baillière.
- Lasègue, Ch.-E. (1971) *Ecris psychiatriques*, Toulouse, Privat.
- (1852) « Du délire des persécutions », *Archives générales de médecine*, 28 : 129-150.
- Martinet, A. (1969) *Langue et fonction*, Paris, Gonthier.
- Meillet, A. (1921) « Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans des langues indo-européennes », *Linguistique historique et linguistique générale 1*, Paris, Champion [1^{re} édition en 1906] : 281-291.
- (1951) « Sur la valeur du mot français *jument* », *Linguistique historique et linguistique générale 2*, Paris, Klincksieck : 128-131 [publié en 1926 dans l'*Archivio Glottologico Italiano*].
- Morel, B. A. (1852-1853) *Traité des maladies mentales*, Paris, Masson.
- Ombredane, A. (1951) *L'Aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, Paris, PUF.
- Piaget, J. (1923) *Le Langage et la pensée chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé.

- Pinel, Ph. (1800) *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou La manie*, Paris, Richard.
- Roy P. & Deny G. (1903) *La démence précoce*, Paris, Baillière.
- Saussure, F. de (1879) *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Leipzig, Teubner.
- (1967) *Cours de linguistique générale*, édition de Tullio de Mauro, Paris, Payot.
- (2002) *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Schreber, D. P. (1975) *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Seuil.
- Sérieux, P. & Capgras, J. (1909) *Les folies raisonnantes*, Paris, F. Alcan.
- Wallon, H. (1909) *Délire de persécution - le délire chronique à base d'interprétation - travail du service du Professeur Deny à la Salpêtrière*, Paris, Baillière.
- Wolfson, L. (1970) *Le Schizo et les langues*, Paris, Gallimard.